

MINISTÈRE DES POSTES, TELECOMMUNICATIONS ET NUMERIQUE  
PROJET DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PTN) EN RDC

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Assistance technique relative à l'acquisition d'outils de contrôle (spectre, couverture, qualité de service) et de surveillance (Observatoire) des réseaux et service de Communications Electroniques pour le régulateur.

P180496

N° Avis : AMI n°04 /MPTN/UG/PTN/2025

N° de l'Accord du financement Crédit IDA : 7602-ZR

N° de la Convention de Crédit AFD : CCD119801 H

N° de référence du marché PPM : ZR-CI-475134-CS-CQS-2

Date : 23 JUL 2025

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale d'un montant de 400 millions de dollars américains pour couvrir le coût du **Projet de Transformation Numérique de la RDC(PTN)** et cofinancé par l'Agence Française de Développement à la hauteur de 100 millions d'euros.

Le projet est géré par une Unité de Gestion du Projet (UGP) qui a été mise en place au sein du Ministère des Postes, Télécommunications et Numérique (MPTN) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de Consultant firme pour une **Assistance technique relative à l'acquisition d'outils de contrôle (spectre, couverture, qualité de service) et de surveillance (Observatoire) des réseaux et service de Communications Electroniques pour le régulateur.**

Les principales tâches du Consultant comprennent :

- la préparation de l'acquisition d'équipements de contrôle du spectre ;
- l'étude de faisabilité de la mise en place d'un outil de suivi de la qualité de service et de la couverture des réseaux mobiles ;
- l'étude de faisabilité détaillée pour la mise en place d'un observatoire des marchés des télécommunications, TIC et de la Poste ;
- et l'assistance pour la sélection des fournisseurs, la réception et la mise en service des outils.

Le démarrage de la mission est prévu au mois de novembre 2025 pour une durée de 12 mois.

Les Termes de Référence (TDR) pour la mission sont joints au présent appel à manifestation d'intérêt.

L'Unité de Gestion de Projet PTN invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services.

Les critères d'évaluation de manifestations d'intérêt sont les suivants :

- Être un consultant (firme) justifiant d'au moins cinq (05) ans d'expérience en assistance à maîtrise d'œuvre dans les domaines de télécommunications et informatique ;
- Avoir réalisé au moins trois (03) références de projets similaires au cours des cinq (05) dernières années, démontrant son expertise dans l'acquisition et la mise en œuvre de systèmes de contrôle du spectre, d'outils de suivi de la qualité de service et de la couverture des réseaux mobiles, et d'observatoire de marchés des télécommunications ;
- Une expérience avec au moins un projet financé par la Banque mondiale ;
- Avoir la connaissance du contexte de développement en Afrique sub-saharienne ;
- Avoir une expérience reconnue et démontrée en RDC serait un clair avantage.

Les experts clés ne seront pas évalués à cette étape.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, Sixième Edition, février 25 (Règlement de

passation des marchés), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. Le candidat devra compléter l'Attestation d'intégrité de l'AFD et la retourner dûment signée accompagnée de sa manifestation d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant(firme) sera sélectionné selon la méthode de Sélection basée sur les qualifications du consultant par mise en concurrence ouverte internationale telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés susmentionné.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse physique ci-dessous ou à l'adresse électronique [recrutement@ugpatn.cd](mailto:recrutement@ugpatn.cd) chaque jour ouvrable de 9 heures à 16 heures locales.

L'UG PTN se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies par les candidats aux fins de la présente sélection. Les candidats ayant fourni des informations tronquées ne seront pas retenus sur la suite du processus de passation des marchés.

Les Manifestations d'Intérêt, écrites en langue française, doivent être déposées physiquement à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier accompagné d'une version électronique en format Word ou Pdf copiable sur une clé USB ou envoyées par courrier électronique en format Pdf copiable à l'adresse mail : [recrutement@ugpatn.cd](mailto:recrutement@ugpatn.cd) au plus tard le 11 août 2025 à 14h00' heures locales (TU+1) et porter clairement la mention : «AMI N°01 /MPTN/UG/PTN/2025- Assistance technique relative à l'acquisition d'outils de contrôle (spectre, couverture, qualité de service) et de surveillance (Observatoire) des réseaux et service de Communications Electroniques pour le régulateur.

Cellule Infrastructures  
70A, avenue Roi Baudouin  
Commune de la Gombe  
à Kinshasa.  
Tél: +243 970 140 323

Noel Jean David LITANGA SANGU PAMBA



Coordonnateur

## ATTESTATION D'INTÉGRITÉ DE L'AFD

AMI N° \_\_\_\_\_

De : \_\_\_\_\_

Nous déclarons et nous nous engageons à ce que ni nous ni personne, y compris tout membre de notre joint-venture ou tout fournisseur, contractant, sous-traitant, consultant, sous-consultant, le cas échéant, agissant en notre nom avec l'autorité nécessaire ou avec notre connaissance ou consentement, ou facilité par nous, ne s'est engagé ou ne s'engagera dans une activité interdite en vertu de la Politique du Groupe AFD pour la prévention et la lutte contre les Pratiques Prohibées<sup>1</sup> dans le cadre de la présente procédure de passation de marché et (en cas d'attribution) de l'exécution du contrat susmentionné ( « Contrat »), y compris tout amendement y afférent.

Nous acceptons de conserver tous les comptes, registres et autres documents (sur support papier ou électronique) relatifs à la passation et à l'exécution du contrat.

Nous, toute partie agissant en notre nom, les membres de notre joint-venture, nos sous-traitants, nos actionnaires directs ou indirects, et nos filiales, autorisons l'AFD à mener des enquêtes et, en particulier, à inspecter les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Contrat, y compris, mais sans s'y limiter, à nos processus et règles internes relatifs au respect des sanctions internationales prononcées par les Nations Unies, l'Union européenne et/ou la France, et à les faire vérifier par des auditeurs nommés par l'AFD.

Nous déclarons que nous avons payé, ou que nous paierons, les commissions, avantages, honoraires, gratifications ou frais liés à la procédure de passation ou à l'exécution du contrat au(x) tiers suivant(s) (par exemple, un intermédiaire agent) (\*):

Nom du bénéficiaire	Coordonnées de la personne à contacter	Objectif/objet	Montant (indiquer la devise)

(\*): Si aucun montant n'a été payé ou n'est à payer, indiquer « Aucun ».

Nous reconnaissons que la participation de l'AFD au financement du Contrat est soumise à la Politique de prévention et de lutte contre les Pratiques Prohibées du Groupe AFD.

<sup>1</sup> Disponible sur <https://www.afd.fr/en>

Nous reconnaissons que l'AFD ne sera pas en mesure de participer au financement du Contrat si nous, y compris toute partie agissant en notre nom<sup>2</sup>, tout membre de notre joint-venture, tout fournisseur, contractant, sous-traitant, consultant ou sous-consultant, tout actionnaire direct ou indirect, ou toute filiale agissant :

- sont directement ou indirectement soumis, contrôlés par une personne ou une entité soumise ou agissant au nom ou pour le compte d'une personne ou d'une entité soumise à des sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union européenne et/ou la France<sup>3</sup>.
- sont directement ou indirectement soumis, contrôlés par une personne ou une entité soumise, ou agissant au nom ou pour le compte d'une personne ou d'une entité soumise à des sanctions sectorielles adoptées par les Nations Unies, l'Union européenne<sup>4</sup> et/ou la France.
- Dans le cadre de l'exécution du Contrat, acquérir ou fournir des biens faisant l'objet d'un embargo adopté par les Nations Unies, l'Union européenne et/ou la France<sup>5</sup>.

Nous nous engageons à informer sans délai l'Administration contractante, qui informera l'AFD, de tout changement de circonstances concernant les sections ci-dessus après la signature de la présente Convention.

Nom: \_\_\_\_\_ En qualité de : \_\_\_\_\_

Dûment habilité à signer au nom et pour le compte de<sup>6</sup>: \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

<sup>2</sup> Les dirigeants (y compris toute personne membre de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance, ou ayant un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle), les employés ou les agents (qu'ils soient déclarés ou non).

<sup>3</sup> Les références ou adresses de sites Internet suivantes sont fournies à titre d'information uniquement : Pour la liste tenue par les Nations unies, l'Union européenne et la France, le site Internet suivant peut être consulté : <https://gels-avoirs.dgtresor.gouv.fr/List>

<sup>4</sup> Pour information uniquement, les sanctions sectorielles de l'UE sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.sanctionsmap.eu/#/main>

<sup>5</sup> Pour information uniquement, les sanctions sectorielles de l'UE sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.sanctionsmap.eu/#/main>

<sup>6</sup> En cas de joint-venture, le nom de la joint-venture doit être inséré ici et la personne dûment autorisée à signer la demande, l'offre ou la proposition au nom du demandeur, du soumissionnaire, de l'offrant ou du consultant doit signer la convention.

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**  
**PROJET DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE**

**SOUS-COMPOSANTE 1.1 : CADRE ET CATALYSEURS POUR L'ACCES ET  
L'INCLUSION NUMERIQUES**

**TERMES DE REFERENCE**  
**ASSISTANCE TECHNIQUE RELATIVE A L'ACQUISITION D'OUTILS DE CONTROLE (SPECTRE,  
COUVERTURE, QUALITE DE SERVICE) ET DE SURVEILLANCE (OBSERVATOIRE) DES RESEAUX  
ET SERVICE DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES POUR LE REGULATEUR.**

**P180495**

**REFERENCE STEP: ZR-CI-475134-CS-CQS-2**

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

### 1.1. Contexte général du projet

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a sollicité et obtenu l'appui du Groupe de la Banque Mondiale (GBM) et de l'Agence Française de Développement (AFD) pour le financement de la mise en œuvre du Projet de Transformation Numérique (PTN).

Le PTN est conçu pour accroître l'accès à une connectivité haut débit abordable et de haute qualité, ainsi qu'à des services et solutions numériques à fort impact et en demande et développer des compétences numériques pertinentes pour l'industrie. L'objectif de développement du projet est d'accroître l'accès et l'utilisation inclusifs de l'Internet et renforcer les bases pour les services numériques en RDC.

Pour ce faire, il investira dans (i) l'infrastructure de connectivité numérique fondamentale nécessaire pour soutenir le mouvement (la dynamique) vers l'accès numérique universel ; (ii) l'infrastructure publique numérique transversale (DPI) requise pour faire évoluer les transactions numériques et à distance (dans les secteurs privé et public) ainsi que la prestation de services de manière rentable et sécurisée au niveau sectoriel ; (iii) le renforcement de la base de compétences numériques avancée et l'écosystème d'innovation numérique de la RDC pour garantir l'utilisation productive de la technologie, tout en créant des liens avec des emplois numériques et soutenir le développement de nouveaux services numériques, et (iv) le renforcement de la capacité institutionnelle et la gouvernance nécessaires pour mener des initiatives connexes de manière concertée et intégrée.

#### *Les composantes du projet*

Le Projet est constitué de cinq composantes réparties de la manière suivante :

- **Composante 1 - Élargir l'accès et l'inclusion numériques** : Cette composante soutiendra le développement de cadres favorables et fournira un financement pour compléter et catalyser les investissements du secteur privé dans le déploiement d'infrastructures de réseaux à large bande, en vue d'accélérer les progrès de la RDC vers l'accès universel au haut débit et une inclusion numérique plus large, à travers l'extension du backbone fibre optique nationale et la connectivité rurale.
- **Composante 2 - Introduction de bases numériques pour la prestation de services** : Cette composante soutiendra les investissements dans les éléments de base numériques transversaux nécessaires pour étendre de manière rentable et sécurisée la fourniture de services numériques à travers la RDC, en particulier du côté du secteur public, tout en soutenant leur intégration dans les services-clés pour améliorer l'accès. Elle se concentrera sur les infrastructures et plates-formes numériques partagées et transversales qui permettraient au gouvernement d'étendre son utilisation aux outils numériques.
- **Composante 3 - Développer une main-d'œuvre compétente en matière de numérique et stimuler l'innovation dans les services numériques** : Cette composante soutiendra le développement des compétences numériques et du système national d'innovation, en améliorant les compétences et en renforçant les capacités des fonctionnaires, des étudiants et des entrepreneurs engagés dans des programmes dans le domaine de la technologie, en stimulant les liens entre le secteur de l'enseignement supérieur et le secteur technologique.

et en alimentant le développement de solutions numériques locales qui encouragent une utilisation productive de la technologie numérique.

- **Composante 4 - Coordination institutionnelle et gestion du projet** : Cette composante financerait la gestion et la coordination du projet du bénéficiaire en matière de capacités, y compris la passation des marchés, la gestion financière, le suivi et l'évaluation, ainsi que la gestion des aspects environnementales et sociales (E&S).
- **Composante 5 - CERC** : Cette composante est la composante d'intervention d'urgence (CERC).

### ***Financement et dispositions institutionnelles du projet***

Le gouvernement de la RDC a obtenu un prêt de 400 millions de dollars américains auprès du GMB et de 100 millions d'euros auprès de l'AFD pour le financement du PTN qui est mis en œuvre par une unité de gestion du projet (UGP) logée au sein du Ministère des Postes, Télécommunications et Numérique (MPTN).

Le dispositif institutionnel se compose de plusieurs institutions qui jouent un rôle clé dans la mise en œuvre du projet et qui en sont également les bénéficiaires : MPTN, Ministère de l'Intérieur (MI), Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (MESU), Agence pour le Développement du Numérique (ADN), Organisation Nationale pour l'Identification de la Population (ONIP), Autorité de Régulation de la Poste, des Télécommunications et TIC (ARPTIC), Fonds de Service Universel (FDSU), la Société Congolaise de la Fibre Optique (SOCOF SA), etc.

### **1.2. Contexte et justification de la mission**

ARPTIC, conformément à ses missions et attributions, veille au respect par les opérateurs de réseaux de télécommunications, des obligations de cahiers des charges de licences dans le but d'assurer la fourniture des services de qualité sur l'ensemble du territoire national à des prix raisonnables.

A ce titre, elle a pour missions notamment :

- Gérer et contrôler le spectre des fréquences ;
- Assurer le suivi du déploiement des infrastructures de télécommunications et TIC ;
- Contrôler la qualité des services fournis par les opérateurs de réseaux de télécommunications ;
- Veiller à l'équité des prix des services.

Pour mener à bien ses missions, l'ARPTIC prévoit d'acquérir des équipements de contrôle du spectre, des outils de mesure de la qualité de service et de la couverture de réseaux mobiles, et un observatoire des marchés de télécommunications, TIC et de la Poste.

Dans le cadre du PTN, le Gouvernement de la RDC envisage d'utiliser une partie de ce financement pour recruter un Consultant (firme) chargé d'assister l'ARPTIC à mettre en œuvre les systèmes susmentionnés.

## **2. OBJECTIFS**

### **2.1 Objectif global**

L'objectif de la mission du consultant est d'apporter une assistance à la maîtrise d'œuvre à l'ARPTIC dans la mise en œuvre d'un système de surveillance du spectre, d'outil de suivi de la qualité de service et de la couverture des réseaux mobiles, et d'un observatoire de marchés des télécommunications, TIC et de la Poste.

### **2.1 Objectifs spécifiques**

Le système de surveillance du spectre devrait permettre de :

- Exécuter les fonctions de surveillance et d'occupation du spectre ;
- Capter les signaux radioélectriques à des fins de mesure et de goniométrie ;
- Vérifier « in situ » les caractéristiques de stations radioélectriques ;
- Rechercher les interférences, finaliser la localisation d'émetteurs ou réaliser les mesures de proximité ;
- Réaliser des mesures de paramètres particuliers pour certaines technologies radio et télévision.

**L'outil de suivi de la qualité de service et de la couverture des réseaux mobiles** devrait permettre de :

- Collecter des données brutes des compteurs OMC (Operation and Maintenance Center) contenant des indicateurs de performance des réseaux mobiles ;
- Calculer des critères de performance sur la base de protocoles et formules spécifiques ;
- Traiter et analyser les performances des réseaux de façon journalière, hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle ou annuelle ;
- Simuler et observer les couvertures théoriques des réseaux mobiles ;
- Calculer des prédictions théoriques des taux de couverture géographique et de population à l'échelle nationale ainsi que régionale ou locale ;
- Permettre de produire des cartes de couverture et vérifier la cohérence des cartes des opérateurs ;
- Vérifier les obligations de couverture et connaître le niveau de couverture d'une zone avant la programmation d'une campagne de mesure sur le terrain ;
- Produire des rapports périodiques sur la qualité de services et la couverture des réseaux mobiles.
- Être interopérable avec le système d'information géographique (GIS) des infrastructures intégrées du numériques et de transport mis en place dans le cadre du projet PACT.

**L'observatoire** devrait permettre de :

- Collecter, traiter et publier les données statistiques des marchés de télécommunications, TIC et de la Poste ;
- Réaliser la cartographie des données de la qualité de services et de la couverture des réseaux sur la base d'informations collectées de différentes sources (drive tests, système de suivi continu et paramètres d'ingénierie collectées auprès des opérateurs) avec une mise à jour dynamique ;

- Permettre à tous les consommateurs d'avoir accès via un portail internet à l'ensemble des données et de les consommer via multiples tris dans un kiosque en libre-service grâce à une application Business Intelligence ;
- Donner accès au public, via un portail web et mobile, aux données sur la couverture, de la qualité de services des réseaux des opérateurs en fonction de la technologie, des services et de la localité.

### 3. ACTIVITES PRINCIPALES

Le consultant retenu devra accomplir les tâches suivantes :

#### **Tâche n°1 : Préparation de l'acquisition d'équipements de contrôle du spectre**

Les principales tâches comprennent :

- Procéder à un recensement des équipements et applications de contrôle du spectre existant actuellement à l'ARPTIC, tout en identifiant leurs caractéristiques techniques, leur état de fonctionnement et leur couverture géographique ;
- Établir un inventaire des besoins de l'ARPTIC en équipements et applications nécessaires pour réaliser les activités de contrôle du spectre des fréquences radioélectriques ;
- Définir les caractéristiques générales et les spécifications techniques minimales requises pour chaque équipement de contrôle du spectre identifié, en précisant les critères de performance et les fonctionnalités ;
- Définir un programme de formation du personnel de l'ARPTIC aux outils de contrôle du spectre.

#### **Tâche n°2 : Étude de faisabilité de la mise en place d'un outil de suivi de la qualité de service et de la couverture des réseaux mobiles**

Les principales tâches comprennent :

- Élaborer, en concertation avec les opérateurs, un référentiel d'indicateurs clés de performance des réseaux mobiles 2G, 3G et 4G ;
- Concevoir et définir l'architecture de la solution de suivi continu de la qualité de service et de la couverture des services mobiles ;
- Identifier les composants, modules et interfaces du système nécessaires à la collecte, au traitement, à l'analyse et à la visualisation des données ;
- Définir les modalités de collecte des données (mode, outils, fréquence) ainsi que les formats de fichiers utilisés ;
- Définir l'architecture du réseau de transit entre le site d'exploitation de l'ARPTIC et le Sous-système d'exploitation et de maintenance (OSS) des réseaux mobiles, en précisant les équipements de réseau, les capacités des liens, les protocoles de transfert des fichiers (TCP/IP, SFTP, etc.), les mécanismes de sécurité (chiffrement, authentification) et les procédures de gestion des incidents ;

- Définir l'architecture des bases de données, les outils d'extraction, de transformation et de chargement (ETL), les formats de sortie des rapports (PDF, Excel) et les politiques d'archivage des données ;
- Élaborer les caractéristiques et les spécifications techniques minimum d'équipements informatiques (serveurs, ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, système de mise en réseau, baies de stockage, imprimantes, etc.) à acquérir ;
- Évaluer le coût de maintenance et du support technique pour cet outil (QoS et couverture des réseaux mobiles) ;
- Définir le programme de formation du personnel de l'ARPTIC à l'exploitation de l'outil.

### **Tâche n°3 : Étude de faisabilité détaillée pour la mise en place d'un observatoire des marchés des télécommunications, TIC et de la Poste**

Les principales tâches à effectuer comprennent :

- Consulter les principales parties prenantes nationales (associations de consommateurs, gouvernement, opérateurs de réseau et fournisseurs de services) en vue de recueillir leurs besoins en termes d'informations, statistiques, analyses et rapports sur les secteurs des télécommunications, TIC et de la Poste ;
- Faire l'état des lieux du système actuel de gestion des statistiques sectorielles de l'ARPTIC pour identifier le gap entre les besoins exprimés par les parties prenantes, les meilleures pratiques internationales et l'existant ;
- Définir les évolutions à apporter au système actuel de l'ARPTIC, y compris à travers l'utilisation de l'intelligence artificielle, pour répondre aux besoins des parties prenantes nationales et des acteurs internationaux tels que l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) ;
- Concevoir une solution d'entreposage de données (Data Warehouse) provenant de diverses sources (qualité de service, couverture des réseaux mobiles, tarifs des services, statistiques sectorielles, etc.) et d'aide à la décision (Business Intelligence) permettant de répondre aux besoins des parties prenantes nationales et internationales. Cette solution devra être évolutive, facile d'utilisation et sécurisée ;
- Rédiger les spécifications fonctionnelles et la structuration de la Data Warehouse;
- Rédiger les fonctionnalités de l'application Web de consultation de données ;
- Rédiger les caractéristiques et spécifications techniques du matériel à acquérir ;
- Définir, en collaboration avec les parties prenantes, les données à collecter ainsi que les procédures et périodicité de leur collecte ;
- Définir le programme de formation des cadres de l'ARPTIC en charge de l'exploitation de l'outil ;
- Définir le programme de formation des représentants des parties prenantes en charge d'alimenter l'outil en données de base (opérateurs, fournisseurs des services, Gouvernement) sur la manière de remplir en ligne les formulaires de collecte de données.
- Définir le programme de formation des représentants des associations de consommateurs sur les fonctionnalités et l'utilisation de l'observatoire ;
- Évaluer le coût de maintenance et du support technique de la solution ;

## **Tache n°4 : Assistance pour la sélection des fournisseurs, la réception et la mise en service des outils**

Les principales tâches à effectuer comprennent :

- Rédiger les cahiers des charges incluant les spécifications techniques pour les équipements de contrôle du spectre, les outils de mesure de la qualité de service et de la couverture de réseaux mobiles et l'observatoire de marchés ;
- Élaborer les Dossiers d'Appel d'Offres (DAOs) nécessaires à l'acquisition de différents équipements et outils conformément aux standards et procédures de la Banque Mondiale ;
- Appuyer l'UGP et l'ARPTIC dans l'évaluation des offres proposées par les soumissionnaires et plus particulièrement :
  - Vérifier la présence de l'ensemble des informations demandées
  - Vérifier la conformité des offres aux spécifications techniques et identifier les points de non-conformité totale ou partielle
  - Identifier les informations supplémentaires à demander aux soumissionnaires
  - Formuler un avis technique sur la conformité pour l'essentiel aux exigences du dossier d'appel d'offres
  - Proposer les réponses aux questions techniques posées par les soumissionnaires
  - Élaborer les projets de rapport d'évaluation des offres à soumettre à l'approbation de l'UGP
- Assister l'ARPTIC et l'UGP lors des recettes en usine et sur site (Factory Acceptance Tests /Site Acceptance Tests), d'installation et de mise en service des outils.

## **4. RESULTATS ATTENDUS**

Le consultant retenu devra accomplir les tâches suivantes :

Les principaux résultats attendus sont notamment :

- 1) Inventaire et un DAO pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de contrôle du spectre
- 2) Une étude de faisabilité et un DAO pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de suivi de la qualité de service et de la couverture des réseaux mobiles
- 3) Une étude de faisabilité et un DAO pour la mise en place d'un observatoire des marchés de télécommunications, TIC et de la Poste.
- 4) Les fournisseurs des différents équipements et outils sont sélectionnés.
- 5) Les recettes des équipements et outils sont effectuées.

## **5. PROFIL ET QUALIFICATION**

### **5.1. Firme**

La mission sera confiée à une firme ou un consortium (le « Consultant ») ayant une compétence avérée et une expérience internationale pertinente dans l'exécution réussie de missions similaires, au profit de gouvernements dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Il est attendu que le

Consultant démontre une forte capacité à exécuter la mission et à présenter un plan pour la conduire d'une manière inclusive et agile par rapport aux réalités locales et au contexte actuel.

Les critères d'éligibilité pour la liste restreinte sont :

- Être un consultant (firme) justifiant d'au moins cinq (05) ans d'expérience en assistance à maîtrise d'œuvre dans les domaines de télécommunications et informatique ;
- Avoir réalisé au moins trois (03) références de projets similaires au cours des cinq (05) dernières années, démontrant son expertise dans l'acquisition et la mise en œuvre de systèmes de contrôle du spectre, d'outils de suivi de la qualité de service et de la couverture des réseaux mobiles, et d'observatoire de marchés des télécommunications ;
- Une expérience avec au moins un projet financé par la Banque mondiale ;
- Avoir la connaissance du contexte de développement en Afrique sub-saharienne ;
- Avoir une expérience reconnue et démontrée en RDC serait un clair avantage.

## 5.2. Personnel clé

L'équipe du consultant devra réunir les ressources humaines minimales ci-après :

Le chef d'équipe assurera la coordination interne et l'orientation de tous les experts de la mission.

Tous les membres de l'équipe doivent maîtriser le Français (écrit et oral). Le Consultant soumettra des CV et des déclarations d'exclusivité et de disponibilité pour chaque expert clé.

Pour satisfaire tous les objectifs spécifiques de cette mission, le Consultant doit mobiliser au moins les experts clés ci-après :

- **Chef de projet**
  - Diplôme d'Ingénieur (Bac+5) en télécommunications, informatique ou équivalent
  - Avoir au moins 07 ans d'expérience professionnelle pertinente dans la gestion de projets d'Assistance à Maîtrise d'œuvre de bout en bout avec au moins 03 projets similaires
- **Ingénieur en télécommunications - expert en radiocommunications**
  - Diplôme d'Ingénieur (Bac+5) en télécommunications, expert en radiocommunications
  - Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle pertinente dans la mise en service de systèmes de contrôle du spectre de fréquences avec au moins 03 projets similaires
- **Ingénieur télécom expert en BSS/OMC-R**
  - Diplôme d'Ingénieur (Bac+3) en télécommunications, expert en Base Station Sub-system (BSS) / Operation and Maintenance Center – Radio (OMC-R)
  - Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle pertinente en Réseaux d'Accès Radio (BSS), avec une expertise reconnue sur les technologies ERICSSON, HUAWEI et ZTE, et mise en place d'outil de suivi de la qualité de service OMC-R avec au moins 03 projets similaires

- **Ingénieur en télécommunications - expert en planification radio**
  - Diplôme d'Ingénieur (Bac+3) en télécommunications, expert en planification radio
  - Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle pertinente en planification de réseaux 2G/3G/4G/5G et acquisition d'outil de génération de cartes de de couverture avec au moins 03 projets similaires
- **Administration de données /Analyste de données**
  - Diplôme de (Bac+3) en Administration de données /Analyste de données ;
  - Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle pertinente en Big-Data. Busines Intelligente, conception de base de données, collecte, traitement, analyse de données avec au moins 03 projets similaires.
- **Développeur Web et application Mobile.**
  - Diplôme de (Bac+3) de Développeur Web et application Mobile ;
  - Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle pertinente en langages de programmation web et applications mobiles. design et graphisme. Conception de portail de l'observatoire de télécom.

## 6. LIEU ET DUREE DE LA MISSION

La mission du Consultant se déroulera en République Démocratique du Congo, sur une durée de douze (12) mois à compter de la date de la notification.

## 7. CALENDRIER DES LIVRABLES

Les produits/livrables attendus, le calendrier et le calendrier des paiements indicatif sont présentés ci-dessous :

N°	Livrables	Délai de production et validation (mois)	Modalités de décaissement
1	Note de cadrage méthodologique, démontrant la compréhension de la mission et précisant le chronogramme des tâches	T0+0,5 mois	20%
2	Rapport sur l'état des lieux exhaustif du système de contrôle du spectre existant	T0+1,5 mois	-
3	Référentiel de principaux indicateurs de qualité de service des réseaux mobiles 2G, 3G et 4G et étude de faisabilité technique détaillée pour la mise en place d'un système de suivi de la qualité de service et de la couverture des réseaux mobiles	T0+2,5 mois	-
4	Dossier d'Appel d'Offres complet pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de contrôle du spectre	T0+3,5 mois	30%

N°	Livrables	Délai de production et validation (mois)	Modalités de décaissement
5	Étude de faisabilité technique détaillée pour la mise en place d'un observatoire des marchés de télécommunications, TIC et de la Poste	T0+4 mois	
6	Dossier d'Appel d'Offres complet pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de suivi de la qualité de service et de la couverture des réseaux mobiles	T0+4,5 mois	
7	Dossier d'Appel d'Offres complet pour la mise en place d'un observatoire des marchés de télécommunications, TIC et de la Poste	T0+5 mois	30%
8	Assistance à l'évaluation et la sélection de fournisseurs pour chaque appel d'offres	T0+7,5 mois	-
9	Rapport de validation de la recette en usine (FAT) pour le système de contrôle du spectre	T0+11 mois	-
10	Rapports de validation des recettes provisoires et définitives du système de contrôle du spectre, de l'outil de suivi de la qualité de service et de la couverture des réseaux mobiles et de l'observatoire des marchés	T0+12 mois	20%

- T0 correspond à la date de notification du contrat

Les différents livrables identifiés ci-dessus, de même que la chronologie prévue, sont donnés à titre indicatif. Le prestataire précisera dans son offre, les délais de mise à disposition des livrables qu'il aura retenus et qui devront permettre d'atteindre les objectifs fixés pour la mission.

Les rapports provisoire et final doivent être rédigés en langue française et transmis en version électronique (format fichier Word).

## 7. MODALITES DE REPORTING

Le consultant sera engagé par l'UGP, qui gèrera le paiement et la validation des livrables. Tous les livrables doivent être soumis au Coordinateur de l'UGP. Des copies de tous les livrables seront également fournies à la Banque mondiale.

Un comité technique sera chargé d'examiner chaque livrable et disposera d'un délai d'une (1) semaine pour fournir des commentaires/valider chaque livrable. Sur demande, le consultant pourra également être tenue de présenter les livrables oralement [en personne ou virtuellement] aux parties prenantes concernées afin de permettre la formulation des commentaires et la validation. Les commentaires seront pris en compte dans la version finale soumise pour paiements.

Le consultant devra traiter tous les documents et communications dans le cadre de cet engagement de manière confidentielle.

## **8. RESPONSABILITES DU CLIENT**

Le gouvernement fournira, dans la mesure de ses moyens, les éléments suivants :

- Toute la documentation jugée pertinentes pour la réalisation ou l'information de la mission et l'accomplissement des tâches identifiées, dont il dispose. Cela comprend par exemple les documents politiques clés et les textes juridiques.
- L'accès aux principaux responsables des ministères/agences/départements concernés et autres entités officielles pertinentes, le cas échéant.
- Faciliter la coopération avec d'autres organisations, dont les activités et les programmes peuvent être considérés comme pertinents pour la mission. Cela inclut les autres cabinets travaillants sur des missions liées.